

MARCHÉS PUBLICS

<u>Comprendre les marchés publics : les fondamentaux</u>	3 JOURS
<u>Préparer, lancer, attribuer et exécuter un marché à procédure adaptée</u>	2 JOURS
<u>L'exécution des marchés publics</u>	2 JOURS
<u>Considérations environnementales et sociales dans les marchés publics</u>	1 JOUR
<u>La computation des seuils dans les marchés publics</u>	1 JOUR
<u>La mise en place d'un sourcing efficace</u>	½ JOUR
<u>Maitriser et appliquer les règles déontologiques relatives à l'achat public</u>	½ JOUR

COMMUNICATION

<u>Améliorer sa communication personnelle et celle de sa collectivité</u>	2 JOURS
<u>Utiliser les nouveaux outils de communication</u>	2 JOURS

FINANCES PUBLIQUES

<u>Comprendre les finances publiques : les fondamentaux</u>	2 JOURS
<u>Analyse et prospective financière d'une collectivité</u>	2 JOURS
<u>Analyse et stratégie fiscale</u>	1 JOUR
<u>Se prémunir contre les risques liés à la nouvelle responsabilité du gestionnaire public</u>	2 JOURS

RESSOURCES HUMAINES

<u>Organiser la fonction formation</u>	3 JOURS
<u>Recruter un collaborateur</u>	2 JOURS
<u>Manager une équipe</u>	3 JOURS
<u>Le projet de service, ou comment donner du sens à l'activité</u>	2 JOURS
<u>Le conflit : mode d'emploi</u>	2 JOURS
<u>Atelier d'échanges de pratiques managériales</u>	1 JOUR

JURIDIQUE & ASSURANCES

<u>Les fondamentaux du contentieux administratif</u>	1 JOUR
<u>La gestion des assurances au sein des collectivités</u>	1 JOUR
<u>Suivi et pilotage des assemblées délibérantes</u>	
<u>Actualité juridique</u>	1 JOUR

SECURITE & SANTE

<u>Formation des membres des formations spécialisées et des CST</u>	5 JOURS
<u>Formation obligatoire des assistants de prévention</u>	5 JOURS
<u>Sauveteur Secouriste du Travail (formateur certifié)</u>	2 JOURS
<u>Premiers Secours en Santé Mentale (formateur certifié)</u>	2 JOURS

COMPETENCES TRANSVERSES

<u>Initiation à la pédagogie active</u>	3 JOURS
<u>La conduite de projet</u>	4 JOURS



Maîtriser les principes de la commande publique est aujourd'hui indispensable pour tout agent public. C'est en effet un prérequis pour qui participe au processus d'achat (de l'évaluation du besoin au paiement en passant par l'envoi des bons de commande) afin de se prémunir des importants risques juridiques liés au maniement des deniers publics. Ces connaissances sont également nécessaires pour tout candidat à un concours administratif.

MARCHÉS PUBLICS

QUI ? Public visé

Agents participants au processus d'achat
Agents souhaitant passer un concours administratif
Responsable de service/direction

POURQUOI ? Les objectifs

- Connaître les principes fondamentaux de la commande publique
- Connaître les différents types de procédures ainsi que les techniques d'achat et savoir s'en servir à bon escient
- Maîtriser les étapes essentielles d'une procédure et les éléments essentiels de l'exécution d'un marché public
- Connaître les risques juridiques liés à l'achat public et savoir s'en prémunir

COMMENT ?

Le programme

1. La définition d'un marché public (différence avec subvention, concession etc.)
2. Les principes fondamentaux
3. Les seuils, techniques d'achats et procédures
4. La démarche achat
5. Les étapes d'une procédure
6. Les éléments essentiels de l'exécution administrative et financière
7. Les risques contentieux

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques transmis aux stagiaires en fin de session
Mises en pratique via des cas concrets
Jeux ludico-pédagogiques
Retour d'expérience et échanges entre stagiaires

COMBIEN ?

1800€ NET pour 3 jours

-20% pour le deuxième stagiaire de la collectivité (1450€ NET)

-20% pour le troisième stagiaire de la collectivité et suivants (1150€ NET)

Pour une formation en interne, le tarif sera déterminé sur devis en fonction des besoins de votre collectivité



Les marchés à procédure adaptée (MAPA), quoique plus souples d'utilisation, ne sont pas pour autant exempt de toute réglementation. Au contraire, selon l'adage « un grand pouvoir implique de grandes responsabilités », il revient aux acheteurs de connaître parfaitement les règles applicables aux MAPA pour ne pas voir leur responsabilité engagée.

MARCHÉS PUBLICS

QUI ? Public visé

Agents participants au processus d'achat
Agents souhaitant passer un concours administratif
Responsable de service/direction

POURQUOI ? Les objectifs

- Maîtriser les règles de la commande publique applicables aux MAPA au-dessous et au-dessus de 40k€ NET
- Savoir définir correctement son besoin
- Maîtriser les étapes essentielles de la procédure MAPA et de l'exécution des prestations

COMMENT ?

Le programme

1. La définition d'un marché public
2. Les principes fondamentaux
3. Caractéristiques des MAPA > ou < 40k€NET
4. Les étapes préalables à la procédure
5. La démarche achat
6. La rédaction des pièces de marché
7. La publicité
8. L'analyse des candidatures et des offres
9. L'attribution
10. L'exécution administrative et financière

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques transmis aux stagiaires en fin de session
Mises en pratique via des cas concrets
Jeux ludico-pédagogiques
Retour d'expérience et échanges entre stagiaires

COMBIEN ?

1200€ NET pour 2 jours

-20% pour le deuxième stagiaire de la collectivité (960€ NET)
-20% pour le troisième stagiaire de la collectivité et suivants (770€ NET)
Pour une formation en interne, le tarif sera déterminé sur devis en fonction des besoins de votre collectivité



Au-delà de la procédure de passation du marché, le vrai travail commence : exécuter la prestation dans des conditions techniques, financières et juridiques optimales. Avoir les clés d'une exécution réussie vous permettra de répondre au mieux aux attentes de vos responsables, élus et surtout des habitants.

MARCHÉS PUBLICS

QUI ? Public visé

Agents participants au processus d'achat
Agents souhaitant passer un concours administratif
Responsable de service/direction

POURQUOI ? Les objectifs

- Mettre en place les outils nécessaires au suivi d'exécution
- Maîtriser les éléments essentiels de l'exécution financière et technique
- Mettre en place une relation équilibrée avec les prestataires
- Se prémunir des risques juridiques liés à l'exécution

COMMENT ?

Le programme

1. Le lancement de l'exécution (attribution, notification, recours possibles)
2. Les acteurs et leurs rôles
3. Intégrer une démarche achat à l'exécution de son marché
4. La gestion financière d'exécution
5. L'exécution technique et les modifications possibles en cours de marché
6. Prévention des litiges et fin d'exécution

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques transmis aux stagiaires en fin de session
Mises en pratique via des cas concrets
Jeux ludico-pédagogiques
Retour d'expérience et échanges entre stagiaires

COMBIEN ?

1200€ NET pour 2 jours

-20% pour le deuxième stagiaire de la collectivité (960€ NET)
-20% pour le troisième stagiaire de la collectivité et suivants (770€ NET)
Pour une formation en interne, le tarif sera déterminé sur devis en fonction des besoins de votre collectivité



L'intégration des objectifs de développement durable sont aujourd'hui une obligation juridique et un impératif quotidien. Il est toutefois nécessaire d'en maîtriser tous les aspects pour que cette prise en compte se traduise par des actions opérationnelles.

MARCHÉS PUBLICS

QUI ? Public visé

Responsable de la commande publique
Chargé(e) de rédaction des marchés
Directeur(trice) opérationnel

POURQUOI ? Les objectifs

- Maîtrise les obligations juridiques des collectivités liées à l'achat responsable
- Connaître les enjeux et les leviers possibles pour intégrer les objectifs de développement durable dans votre politique achat
- Identifier les étapes clés
- Acquérir les bons réflexes

COMMENT ?

Le programme

1. Présentation du cadre légal
2. Définition de l'achat responsable
3. Présentations des outils pour chaque phase d'une procédure marché (définition du besoin, rédaction des pièces, analyse, exécution)

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques transmis aux stagiaires en fin de session
Mises en pratique via des cas concrets
Clauses types
Retour d'expérience et échanges entre stagiaires

COMBIEN ?

600€ NET pour 1 jour

-20% pour le deuxième stagiaire de la collectivité (480€ NET)

-20% pour le troisième stagiaire de la collectivité et suivants (385€ NET)

Pour une formation en interne, le tarif de sera déterminé sur devis en fonction des besoins de votre collectivité



Parce que le montant du marché ne permet pas de déterminer les règles de procédure applicable, il est indispensable de connaître les méthodes de computation des seuils des marchés publics prescrites par le Code de la Commande Publique. Une méconnaissance de ces règles, outre ses conséquences opérationnelles liées au manque d'efficacité de la politique achat de la collectivité, entraîne un risque juridique conséquent.

MARCHÉS PUBLICS

QUI ? Public visé

Agents participants au processus d'achat
Agents souhaitant passer un concours administratif
Responsable de service/direction

POURQUOI ? Les objectifs

- Connaître les différentes méthodes de computation prescrites par le Code de la Commande publique
- Gagner en efficacité en programmant ses besoins
- Bénéficier d'une cartographie détaillée des achats de la collectivité
- Evacuer les risques juridiques liés à la mauvaise computation des seuils (le « saucissonnage »)

COMMENT ?

Le programme

1. Le rappel des règles du Code de la commande publique
2. Le calcul de la valeur estimée d'un besoin
3. La computation des seuils pour les marchés de fournitures et services
 1. Les caractéristiques propres
 2. Les unités fonctionnelles
4. L'opération de travaux
5. Les fournitures et services liés à une opération de travaux
6. Les exceptions
7. Le cas particulier des besoins non programmés
8. Les risques inhérents à la mauvaise computation des seuils

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques transmis aux stagiaires en fin de session
Mises en pratique via des cas concrets
Jeux ludico-pédagogiques
Retour d'expérience et échanges entre stagiaires

EN OPTION (sur devis) :

Accompagnement pour la rédaction d'un guide interne de la computation et la mise en œuvre d'outils de suivi

COMBIEN ?

600€ NET pour 1 jour

-20% pour le deuxième stagiaire de la collectivité (480€ NET)

-20% pour le troisième stagiaire de la collectivité et suivants (385€ NET)

Pour une formation en interne, le tarif sera déterminé sur devis en fonction des besoins de votre collectivité



Mettre en place une politique achat performante implique de définir au mieux ses besoins en amont de la procédure. En cela il est nécessaire de maîtriser le sourcing et ses outils dans un cadre juridique sécurisé.

MARCHÉS PUBLICS

QUI ? Public visé

Responsable de la commande publique
Chargé(e) de rédaction des marchés
Directeur(trice) opérationnel

POURQUOI ? Les objectifs

- Savoir quand et comment mettre en place un sourcing
- En maîtriser les règles juridiques
- Développer une vision long termes pour un sourcing efficace

COMMENT ?

Le programme

1. Définition du sourcing
2. Présentation du cadre légal
3. Elaboration de modèles types

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques transmis
aux stagiaires en fin de session
Mises en pratique via des cas
concrets
Clauses types
Retour d'expérience et échanges
entre stagiaires

COMBIEN ?

400€ NET pour 1/2 jour

-20% pour le deuxième stagiaire de la collectivité (320€ NET)

-20% pour le troisième stagiaire de la collectivité et suivants (260€ NET)

Pour une formation en interne, le tarif de sera déterminé sur devis en fonction des besoins de votre collectivité

Le respect des règles déontologique dans le processus d'achat est un impératif juridique et moral qui se pose à tout agent public et élu. Il est ainsi nécessaire de connaître et comprendre ces règles pour savoir les appliquer avec discernement.

MARCHÉS PUBLICS

QUI ? Public visé

Tout agent impliqué dans le processus achat

POURQUOI ? Les objectifs

- Connaître les règles déontologiques qui s'imposent aux agents et élus
- Repérer les situations à risques
- Acquérir les bons réflexes en la matière

COMMENT ?

Le programme

1. Le cadre juridique
2. Les situations à risque à éviter
3. Les représentants d'intérêts
4. Les sanctions aux manquements déontologiques
5. Les saisines
6. Les saisines

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques transmis aux stagiaires en fin de session
Mises en pratique via des cas concrets
Retour d'expérience et échanges entre stagiaires

COMBIEN ?

400€ NET pour 1/2 jour

-20% pour le deuxième stagiaire de la collectivité (320€ NET)

-20% pour le troisième stagiaire de la collectivité et suivants (260€ NET)

Pour une formation en interne, le tarif de sera déterminé sur devis en fonction des besoins de votre collectivité

Connaitre les moyens et les outils pour maîtriser sa communication, en tant qu'élu et au profit de sa collectivité. Dans un monde où la communication est fondamentale, où il faut informer et communiquer vite et bien, il est indispensable d'avoir les clefs pour être capable d'intervenir, de réagir, faire face aux situations de crise et coordonner les communications des équipes ou agents qui vous entourent.

COMMUNICATION

QUI ? Public visé

DGS / Secrétaires de mairie
Responsables/chargés de la communication
Élus locaux présents et futurs.
Collaborateurs d'élus.

POURQUOI ? Les objectifs

- Décrypter le fonctionnement des médias et des réseaux.
- Maîtriser les nouveaux outils digitaux et vidéos.
- Gérer les relations avec les médias et notamment en situation de crise.
- Être capable de rédiger un communiqué de presse.
- Apprendre les techniques de réponse à des interviews, selon les supports.

COMMENT ?

Le programme

1. Présentation du monde médiatique, des réseaux en ligne.
2. Exercices avec les nouveaux outils digitaux et vidéos.
3. Cas pratique de situation de crise à gérer.
4. Techniques d'écriture journalistique.
5. Exercice en situation d'interview

Les outils pédagogiques

- Support pédagogique transmis en fin de session.
- Exercices pratiques (écrits et oraux).
- Enregistrements vidéos.
- Retours et échanges

COMBIEN ?

1200€ NET pour 2 jours

-20% pour le deuxième stagiaire de la collectivité (960€ NET)

-20% pour le troisième stagiaire de la collectivité et suivants (770€ NET)

Pour une formation en interne, le tarif de sera déterminé sur devis en fonction des besoins de votre collectivité



Pour mieux communiquer pour sa collectivité, il est désormais indispensable d'utiliser les nouvelles technologies, susceptibles de toucher l'ensemble de la population de façon quasi immédiate. Des procédures sont à mettre en place, des réflexes sont à apprendre, pour passer le cap de la communication 2.0.

COMMUNICATION

QUI ? Public visé

DGS / Secrétaires de mairie
Responsables/chargés de la communication
Élus locaux présents et futurs
Collaborateurs d'élus

POURQUOI ? Les objectifs

- Connaître l'ensemble des nouvelles technologies utilisables en communication
- Maîtriser et se former à ces nouveaux outils.
- Élaborer un budget pour intégrer l'utilisation de ces nouveaux outils.
- Éviter les pièges de ces nouveaux outils.

COMMENT ?

Le programme

1. Présentation de ces nouveaux systèmes 2.0.
2. Exercices avec ces nouveaux outils.
3. Cas particuliers des messages d'alertes en cas de crise (risques naturels, attentats, accidents, etc).
4. Développement sur les règles de droit et le RGD.
5. Cyber sécurité et risque

Les outils pédagogiques

- Support pédagogique transmis en fin de session.
- Exercices pratiques avec ces outils : digital, web, téléphonie, etc.
- Retours et échanges.

COMBIEN ?

1200€ NET pour 2 jours

-20% pour le deuxième stagiaire de la collectivité (960€ NET)

-20% pour le troisième stagiaire de la collectivité et suivants (770€ NET)

Pour une formation en interne, le tarif de sera déterminé sur devis en fonction des besoins de votre collectivité



Maîtriser les principes des finances publiques est indispensables à qui veut comprendre le fonctionnement de sa collectivité. Si l'argent est en effet le nerf de la guerre, la préparation et l'exécution budgétaire sont le fondement de l'action publique locale. C'est là que tout commence et tout fini. Ces connaissances sont également nécessaires pour tout candidat à un concours administratif

FINANCES PUBLIQUES

QUI ? Public visé

Responsables des finances
Contrôleurs de gestion
DGA/DGS
Agents participants au processus de dépense et/ou recette
Agents souhaitant passer un concours administratif
Responsable de service/direction

POURQUOI ? Les objectifs

- Comprendre les règles qui régissent le fonctionnement des finances publiques locales
- Connaître les règles et différentes étapes de la préparation et de l'exécution budgétaire
- Disposer des outils pour optimiser ses procédures de paiement.
- Savoir comment mettre en place une gestion pluriannuelle de son budget

COMMENT ?

Le programme

1. Bref historique
2. Les acteurs et leurs rôles
3. Les principes fondamentaux
4. Les ressources des collectivités (dotations, fiscalité, produits des domaines)
5. Le budget et les étapes de la préparation budgétaire
6. Les autres documents budgétaires (ROB, CFU, BS, DM...)
7. L'exécution budgétaire
8. Les opérations de processus de dépense
9. La gestion pluriannuelle

Les outils pédagogiques

- Supports pédagogiques transmis aux stagiaires en fin de session
- Mises en pratique via des cas concrets
- Jeux ludico-pédagogiques
- Retour d'expérience et échanges entre stagiaires

COMBIEN ?

1200€ NET pour 2 jours

-20% pour le deuxième stagiaire de la collectivité (960€ NET)
-20% pour le troisième stagiaire de la collectivité et suivants (770€ NET)
Pour une formation en interne, le tarif de sera déterminé sur devis en fonction des besoins de votre collectivité



Dans un contexte financier fluctuant et contraint, il est indispensable pour les collectivités d'établir une prospective fiable afin de projeter l'évolution de leurs services publics et de leurs investissements. Cela passe par une analyse rigoureuse de l'existant et la mise en place d'indicateurs pertinents.

FINANCES PUBLIQUES

QUI ? Public visé

Responsables des finances
Contrôleurs de gestion
DGA/DGS

POURQUOI ? Les objectifs

- Savoir analyser la situation financière de sa collectivité
- Connaître et évaluer les ratios pertinents
- Projeter l'évolution de sa collectivité
- Connaître les leviers possibles pour influencer sur cette évolution en fonction du projet politique des élus.

COMMENT ?

Le programme

1. Analyse et rétrospective de la situation financière de votre collectivité
2. Enjeux et objectif de la prospective
3. Champs de la prospective
4. Outils et méthodes de la prospective financière
5. L'élaboration de scénarii

Les outils pédagogiques

- Supports pédagogiques transmis aux stagiaires en fin de session
- Mises en pratique via des cas concrets
- Jeux ludico-pédagogiques
- Retour d'expérience et échanges entre stagiaires

COMBIEN ?

1200€ NET pour 2 jours

-20% pour le deuxième stagiaire de la collectivité (960€ NET)

-20% pour le troisième stagiaire de la collectivité et suivants (770€ NET)

Pour une formation en interne, le tarif de sera déterminé sur devis en fonction des besoins de votre collectivité



Dans un contexte de plus en plus contraint concernant les recettes des collectivités et particulièrement celles liées à la fiscalité (suppression TP, TH, CVAE ...) il devient impératif pour ces dernières d'avoir une vision claire de leur situation pour pouvoir mettre en œuvre une stratégie d'optimisation de leurs recettes fiscales.

FINANCES PUBLIQUES

QUI ? Public visé

Responsable des finances
Contrôleurs de gestion
DGA/DGS

POURQUOI ? Les objectifs

- Connaître les règles d'élaboration et de recouvrement des impôts locaux
- Savoir analyser la situation de sa collectivité en matière de fiscalité locale
- Maîtriser les outils d'optimisation des rentrées fiscales
- Pouvoir intégrer la stratégie fiscale dans la planification politique globale de la collectivité

COMMENT ?

Le programme

1. Le contexte financier et fiscal local
2. Connaître les règles de calcul de la fiscalité locale
3. Construire des scénarii de stratégie fiscale
4. Mesure l'impact de la suppression des taxes locales (TH, CVAE...)
5. Etablir un diagnostic fiscal et calculer le coefficient de pression fiscale
6. Optimiser le rendement des revenus fiscaux
7. Animer la CCID / C2ID

Les outils pédagogiques

- Supports pédagogiques transmis aux stagiaires en fin de session
- Mises en pratique via des cas concrets
- Jeux ludico-pédagogiques
- Retour d'expérience et échanges entre stagiaires

COMBIEN ?

600€ NET pour 1 jour

-20% pour le deuxième stagiaire de la collectivité (480€ NET)

-20% pour le troisième stagiaire de la collectivité et suivants (385€ NET)

Pour une formation en interne, le tarif sera déterminé sur devis en fonction des besoins de votre collectivité

Depuis le 1^{er} janvier 2023, tous les acteurs entrant dans le processus de dépense (élus, et agents) voient leur responsabilité mise en cause dans le cadre de ce nouveau dispositif qui vient se substituer à la responsabilité personnelle et pécuniaire du comptable public. Expertise publique vous donne les clés pour vous protéger contre ce risque.

FINANCES PUBLIQUES

QUI ? Public visé

Responsables des finances
Contrôleurs de gestion
DGA/DGS
Agents participants au processus de dépense et/ou recette
Responsable de service/direction

POURQUOI ? Les objectifs

- Connaître les éléments constitutifs de la nouvelle responsabilité des gestionnaires publics
- Maîtriser les éléments essentiels pour éviter la réalisation d'un risque juridique
- Mettre en place un processus garantissant la sécurité juridique de la dépense

COMMENT ?

Le programme

1. Analyse des textes et de la jurisprudence
2. Les règles essentielles des marchés publics et des finances publiques pour se prémunir contre ce risque
3. Les étapes essentielles à sécuriser
4. Elaboration d'un process de dépense optimal

Les outils pédagogiques

- Supports pédagogiques transmis aux stagiaires en fin de session
- Mises en pratique via des cas concrets
- Co-construction
- Retour d'expérience et échanges entre stagiaires

COMBIEN ?

1200€ NET pour 2 jours

-20% pour le deuxième stagiaire de la collectivité (960€ NET)
-20% pour le troisième stagiaire de la collectivité et suivants (770€ NET)
Pour une formation en interne, le tarif de sera déterminé sur devis en fonction des besoins de votre collectivité



Plus qu'un gestionnaire, devenez un expert de la fonction formation, levier de l'évolution professionnelle.

RESSOURCES HUMAINES

QUI ? Public visé

Responsable RH
Agents chargés de formation

POURQUOI ? Les objectifs

- Identifier les compétences et aptitudes
- Connaitre la réglementation
- Optimiser la formation au sein de votre établissement

COMMENT ?

Le programme

1. Veille juridique
2. Elaborer, piloter et évaluer un plan de formation
3. Suivre les formations obligatoires
4. Mener un entretien de carrière
5. Evaluer les sessions

Les outils pédagogiques

- Pédagogie inversée
- Ateliers coopératifs

COMBIEN ?

1800€ NET pour 3 jours

-20% pour le deuxième stagiaire de la collectivité (1450€ NET)

-20% pour le troisième stagiaire de la collectivité et suivants (1150€ NET)

Pour une formation en interne, le tarif de sera déterminé sur devis en fonction des besoins de votre collectivité



De la demande en personnel jusqu'à l'intégration dans l'équipe, voici le processus qui permet le recrutement d'un collaborateur de qualité.

RESSOURCES HUMAINES

QUI ? Public visé

DRH
Responsable RH
Agents chargés de recrutement

POURQUOI ? Les objectifs

- Identifier les compétences recherchées
- Sélectionner le candidat qu'il vous faut
- Favoriser son accueil dans l'unité de travail

COMMENT ?

Le programme

1. Quel profil ?
2. Rédaction de l'offre d'emploi
3. Réaliser le pré tri
4. Organiser et mener les entretiens
5. Sélectionner l'élu et assurer son intégration

Les outils pédagogiques

- Pédagogie inversée
- Serious game
- Ateliers coopératifs

COMBIEN ?

1200€ NET pour 2 jours

-20% pour le deuxième stagiaire de la collectivité (960€ NET)

-20% pour le troisième stagiaire de la collectivité et suivants (770€ NET)

Pour une formation en interne, le tarif sera déterminé sur devis en fonction des besoins de votre collectivité



La nomination d'un manager au sein d'une équipe est souvent conditionnée par ses qualités techniques afférentes à son métier ou encore à son ancienneté au sein de l'unité de travail. Dans les deux cas, cela ne garantit pas des qualités managériales. Il s'agit donc d'accompagner le manager dans sa prise de poste, en proposant des outils d'organisation et de communication, éléments essentiels et complémentaires de l'encadrement d'équipe..

RESSOURCES HUMAINES

QUI ? Public visé

Encadrant ou aspirant à l'être

POURQUOI ? Les objectifs

- Organiser son service
- Comprendre les mécanismes de la communication positive
- Se positionner en qualité d'encadrant

COMMENT ?

Le programme

1. Rôle et missions de l'encadrant
2. Méthodes d'organisation du travail
3. Outils de planification
4. Communiquer efficacement et dans la bienveillance
5. Prévention et gestion des conflits..

Les outils pédagogiques

- Pédagogie inversée
- Serious game
- Ateliers coopératifs

COMBIEN ?

1800€ NET pour 3 jours

-20% pour le deuxième stagiaire de la collectivité (1450€ NET)

-20% pour le troisième stagiaire de la collectivité et suivants (1150€ NET)

Pour une formation en interne, le tarif de sera déterminé sur devis en fonction des besoins de votre collectivité



Qui sommes-nous ? A quoi sert-on ?

Document essentiel et obligatoire au sein des organisations, le projet de service est le fil conducteur de l'activité. Il permet de rationaliser l'efficacité collective et de donner du sens au travail. Pensez également à votre successeur qui sera ravi de prendre connaissance de ces éléments avant même sa prise de poste !

RESSOURCES HUMAINES

QUI ? Public visé

Encadrant ou aspirant à l'être

POURQUOI ? Les objectifs

- Organiser son service
- Permettre une projection sur l'évolution de l'activité
- Rationaliser le travail

COMMENT ?

Le programme

1. A partir des situations de travail des participants, il est proposé de réaliser le projet de service de chacun
2. Process et outils nécessaires à l'organisation du travail
3. Elaborer des fiches de poste

Les outils pédagogiques

- Pédagogie inversée
- Ateliers coopératifs

COMBIEN ?

1200€ NET pour 2 jours

-20% pour le deuxième stagiaire de la collectivité (960€ NET)

-20% pour le troisième stagiaire de la collectivité et suivants (770€ NET)

Pour une formation en interne, le tarif de sera déterminé sur devis en fonction des besoins de votre collectivité



Organisation et communication sont les points de départ de l'efficacité collective et permettent de ne pas générer de conflits. Si toutefois, un conflit surviendrait, voici comment y remédier.

RESSOURCES HUMAINES

QUI ? Public visé

Encadrant ou aspirant à l'être

POURQUOI ? Les objectifs

- Eviter 99% des conflits qui commencent par « il n'y a que moi qui travaille ici »
- Comprendre les mécanismes de la communication positive
- Se positionner en qualité d'encadrant

COMMENT ?

Le programme

1. Les mécanismes du conflit
2. Relations interpersonnelles et analyse transactionnelle
3. Drivers émotionnels
4. Attitudes face au conflit
5. Méthodes d'organisation du travail
6. Communiquer efficacement et dans la bienveillance
7. Méthodologie de résolution des problèmes

Les outils pédagogiques

- Pédagogie inversée
- Serious game
- Ateliers coopératifs
- Tests de positionnement

COMBIEN ?

1200€ NET pour 2 jours

-20% pour le deuxième stagiaire de la collectivité (960€ NET)

-20% pour le troisième stagiaire de la collectivité et suivants (770€ NET)

Pour une formation en interne, le tarif de sera déterminé sur devis en fonction des besoins de votre collectivité



Le manager est seul. Seul face à son équipe.
Mais c'est terminé. Ici, vous serez seuls. Mais à plusieurs.

RESSOURCES HUMAINES

QUI ? Public visé

Encadrant

POURQUOI ? Les objectifs

- Prendre du recul sur ses pratiques managériales
- S'enrichir de l'expérience de ses pairs

COMMENT ?

Le programme

A partir de situations de travail, il est proposé d'animer des sessions de réflexion collectives sur des problématiques préalablement identifiées

Les outils pédagogiques

- Pédagogie inversée
- Serious game
- Ateliers coopératifs

COMBIEN ?

600€ NET pour 1 jour

-20% pour le deuxième stagiaire de la collectivité (480€ NET)

-20% pour le troisième stagiaire de la collectivité et suivants (385€ NET)

Pour une formation en interne, le tarif de sera déterminé sur devis en fonction des besoins de votre collectivité



La maîtrise du risque contentieux est un enjeu majeur de la gestion publique. Dans un contexte d'accroissement du nombre de contentieux à l'encontre des personnes publiques, la connaissance du risque et une gestion organisée et efficace des recours administratifs sont indispensables.

JURIDIQUE & ASSURANCES

QUI ? Public visé

- DGS / Secrétaires de mairie
- Juristes
- Gestionnaires contentieux
- Agents en charge des affaires générales

POURQUOI ? Les objectifs

- Maîtriser les grands principes du contentieux administratifs
- Savoir évaluer les risques juridiques en amont des arbitrages
- Savoir réagir face à un risque contentieux

COMMENT ?

Le programme

1. Présentation des juridictions administratives
2. Les grands principes du contentieux administratif
3. Les types de recours contentieux
4. La rédaction d'un mémoire en défense
5. La médiation: mode alternatif de règlement des litiges

Les outils pédagogiques

- Supports pédagogiques (transmis après la formation)
- Études de cas
- Retours d'expérience et échanges entre les stagiaires

COMBIEN ?

600€ NET pour 1 jour

-20% pour le deuxième stagiaire de la collectivité (480€ NET)

-20% pour le troisième stagiaire de la collectivité et suivants (385€ NET)

Pour une formation en interne, le tarif de sera déterminé sur devis en fonction des besoins de votre collectivité



Les collectivités sont soumises à des risques divers dans le cadre de l'exercice de leurs compétences. Les assurances revêtent un rôle majeur tant dans le cadre de la prévention des risques, que de la prise en charge des sinistres. Les contrats d'assurance d'une collectivité doivent être étudiés en profondeur pour garantir une couverture optimale de la structure.

JURIDIQUE & ASSURANCES

QUI ? Public visé

Gestionnaires des assurances
Chargés des affaires générales, moyens généraux
DGS/secrétaire de mairie

POURQUOI ? Les objectifs

- Connaître le contexte réglementaire des assurances dans les collectivités
- Maîtriser les étapes et les spécificités de la mise en concurrence pour le choix de votre assurance
- Savoir suivre et contrôler l'exécution d'un contrat d'assurance
- Réagir de manière adéquate à une demande de résiliation

COMMENT ?

Le programme

1. Le contexte général et le cadre juridique de l'assurance des collectivités
2. L'identification du risque assurable
3. La prévention du risque
4. L'analyse de l'offre d'assurance
5. La gestion quotidienne des assurances: sinistres et vie du contrat d'assurance

Les outils pédagogiques

- Supports pédagogiques (transmis après la formation)
- Études de cas
- Elaboration de tableaux de bords et fiches de procédures
- Retours d'expérience et échanges entre les stagiaires

COMBIEN ?

600€ NET pour 1 jour

-20% pour le deuxième stagiaire de la collectivité (480€ NET)

-20% pour le troisième stagiaire de la collectivité et suivants (385€ NET)

Pour une formation en interne, le tarif sera déterminé sur devis en fonction des besoins de votre collectivité



Dans un contexte juridique contraint, l'organisation des instances des collectivités est un axe majeur de la sécurité institutionnelle des Mairies, Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), Syndicats etc.

JURIDIQUE & ASSURANCES

QUI ? Public visé

DGS / Secrétaires de mairie
Gestionnaires des assemblées
Agents en charge des affaires générales
Agents en charge des affaires juridiques

POURQUOI ? Les objectifs

- Connaître le contexte règlementaire de la gestion des assemblées
- Distinguer les compétences de l'organe délibération et de l'exécutif de votre collectivité
- Se prémunir des risques contentieux liés aux actes de l'assemblée
- Maitriser l'organisation d'une séance de votre assemblée délibérante

COMMENT ?

Le programme

1. Le cadre général des Assemblées
2. Calendrier des mesures à prendre lors du renouvellement général des Conseils municipaux/communautaires
3. La gestion d'une instance, de son élaboration à sa conclusion
4. Les délégations de compétences
5. La gestion des conflits d'intérêt

Les outils pédagogiques

- Supports pédagogiques (transmis après la formation)
- Études de cas
- Elaboration de tableaux de suivi
- Retours d'expérience et échanges entre les stagiaires

COMBIEN ?

600€ NET pour 1 jour

-20% pour le deuxième stagiaire de la collectivité (480€ NET)

-20% pour le troisième stagiaire de la collectivité et suivants (385€ NET)

Pour une formation en interne, le tarif de sera déterminé sur devis en fonction des besoins de votre collectivité



Face à la croissance normative et réglementaire qui impacte les collectivités, nous vous proposons une rétrospective des principales évolutions juridiques des 6 derniers mois et une vision prospective des enjeux à venir. Un focus sera apporté sur les impacts pratiques de ces évolutions, notamment en matière de commande publique, de fonctionnement institutionnel et d'urbanisme.

JURIDIQUE & ASSURANCES**QUI ? Public visé**

Elus
DGS/DGA /secrétaires de mairie
Juristes
Agents en charge des marchés publics

POURQUOI ? Les objectifs

- Disposer d'une synthèse claire des 6 derniers mois d'actualité juridique liée aux collectivités territoriales

COMMENT ?**Le programme**

1. Analyse des principales actualités juridiques des six derniers mois
2. Impact des évolutions réglementaires sur l'activité d'une collectivité
3. Analyse des textes en cours d'élaboration

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques transmis aux stagiaires en fin de session
Echanges entre stagiaires

COMBIEN ?**XXX € NET pour X jours**

-20% pour le deuxième stagiaire de la collectivité (XXX€ NET)
-20% pour le troisième stagiaire de la collectivité et suivants (XXX€ NET)
Pour une formation en interne, le tarif de sera déterminé sur devis en fonction des besoins de votre collectivité



La Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail (FSSSCT) est une instance de dialogue social au sein de la collectivité territoriale ou l'établissement public, émanant du Comité Social Territorial (CST). Elle remplace le CHSCT ou le Comité Technique en formation CSHCT 2023. Ses membres doivent être formés sur les sujets pour lesquels ils sont compétents.

SECURITE & SANTE

QUI ? Public visé

Membres représentants du personnel des Formations Spécialisées en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (titulaires et suppléants).

Membres représentants du personnel des Comités Sociaux Territoriaux qui n'ont pas de Formation Spécialisée (titulaires et suppléants).

POURQUOI ? Les objectifs

- Identifier les différentes attributions de la FSSSCT et de ses membres et les moyens dont ils disposent,
- Développer leur aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et leur capacité d'analyse des conditions de travail,
- S'initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.

COMMENT ? Le programme

1. La Formation Spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail : son organisation, son fonctionnement, ses missions, les missions spécifiques du président et du secrétaire, l'articulation des compétences entre FSSSCT et CST [art. 76 à 80 du décret]
2. Les enjeux de la santé et de la sécurité au travail
3. Les points clés de la réglementation et acteurs de la santé et sécurité au travail
4. L'évaluation des risques professionnels : les dangers, les facteurs de risque, les outils d'évaluation, le DUERP et les autres documents
5. La prévention des risques : principes et outils
6. Les conditions de travail
7. Les moyens d'action de la FSSSCT : analyse des risques, enquêtes d'accident du travail, visites de sites, alerte en cas de danger grave

COMBIEN ?

2500€ NET pour 5 jours

-20% pour le deuxième stagiaire de la collectivité (2000€ NET)

-20% pour le troisième stagiaire de la collectivité et suivants (1600€ NET)

Pour une formation en interne, le tarif de sera déterminé sur devis en fonction des besoins de votre collectivité



La désignation d'un Assistant de Prévention dans une collectivité territoriale est une obligation, quel que soit le nombre d'agents y travaillant ou le nombre d'habitants. Il propose à l'autorité territoriale des mesures visant à réduire les risques professionnels (ex : Suivi du Document Unique) et participe à la sensibilisation, l'information et la formation des agents de la collectivité. Pour pouvoir être nommé une formation préalable est obligatoire.

SECURITE & SANTE

QUI ? Public visé

Nouveaux agents amenés à exercer les fonctions d'assistante ou d'assistant de prévention dans leur collectivité

POURQUOI ? Les objectifs

- Identifier le rôle et les missions d'assistante ou assistant de prévention
- Repérer les modalités d'intervention dans le cadre d'une démarche de prévention des risques professionnels

COMMENT ? Le programme

1. Les enjeux de la prévention et les sources législatives et réglementaires
2. Les acteurs de prévention, leurs rôles et leurs responsabilités
3. L'assistant de prévention : son rôle, son positionnement, sa posture au sein de son environnement
4. Les risques professionnels
5. Les méthodes d'analyse d'une situation de travail
6. La démarche d'évaluation des risques professionnels
7. Les accidents du travail et les maladies professionnelles
8. Les documents obligatoires
9. La communication en matière de prévention

COMBIEN ?

2500€ NET pour 5 jours

-20% pour le deuxième stagiaire de la collectivité (2000€ NET)

-20% pour le troisième stagiaire de la collectivité et suivants (1600€ NET)

Pour une formation en interne, le tarif sera déterminé sur devis en fonction des besoins de votre collectivité



Que ce soit du fait de ses relations avec les usagers ou pour le bon fonctionnement de ses propres services, une collectivité se doit d'avoir des agents formés aux premiers secours et prêts à intervenir. Le SST en tant qu'agent de la collectivité a pour rôle de :

- de porter les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise,
- d'être acteur de la prévention dans l'entreprise.

SECURITE & SANTE

QUI ? Public visé

- Tous les agents

POURQUOI ? Les objectifs

- Savoir intervenir face à une situation d'accident du travail
- Pouvoir contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

COMMENT ?

Le programme

1. Mettre en place les outils de la prévention
2. Identifier les situations à risque
3. Mettre en place les mesures de protection idoines
4. Connaître les bons réflexes pour alerter et secourir

Les outils pédagogiques

- Supports pédagogiques transmis aux stagiaires en fin de session
- Exercices pratiques
- Jeux de rôle
- Retour d'expérience et échanges entre stagiaires

COMBIEN ?

1200€ NET pour 2 jours

-20% pour le deuxième stagiaire de la collectivité (960€ NET)

-20% pour le troisième stagiaire de la collectivité et suivants (770€ NET)

Pour une formation en interne, le tarif sera déterminé sur devis en fonction des besoins de votre collectivité



Les signes de détresse mentale sont difficiles à identifier et encore plus à gérer dans une situation d'urgence. Agents et élus y sont toutefois régulièrement confrontés que ce soit dans leurs interactions avec leurs collègues qu'avec les usagers/administrés. Expertise Publique vous donne les clés, grâce à un formateur certifié, pour mettre en œuvre les premiers secours en santé mentale.

SECURITE & SANTE

QUI ? Public visé

DGS/DGA/secrétaire de mairie
Responsable de service/direction
Agent en situation de contact avec le public
Référents RH

POURQUOI ? Les objectifs

- Mieux repérer les troubles en santé mentale
- Adopter un comportement adapté
- Informer sur les ressources disponibles
- En cas de crise, relayer au service le plus adapté

COMMENT ?

Le programme

1. Détail des troubles psychiques les plus courants
2. Présentation des bons réflexes en situation d'urgence
3. Transmission d'une « trousse à outil » de gestion des situations de détresse mentale
4. Acquisition d'un plan d'action simple et concret pour aider en cas de crise et hors crise

Les outils pédagogiques

- Supports pédagogiques transmis aux stagiaires en fin de session
- Exercices pratiques
- Jeux de rôle
- Retour d'expérience et échanges entre stagiaires

COMBIEN ?

1200€ NET pour 2 jours

-20% pour le deuxième stagiaire de la collectivité (960€ NET)

-20% pour le troisième stagiaire de la collectivité et suivants (770€ NET)

Pour une formation en interne, le tarif de sera déterminé sur devis en fonction des besoins de votre collectivité



La formation est une matière vivante, évoluant avec les progrès technologiques et nécessitant de s'adapter à l'affirmation des générations. Pour cela, il est opportun de mener une réflexion sur le style de formateur que l'on souhaite adopter compte tenu de ses connaissances, de son expérience et de sa personnalité. Il s'agit donc d'acquérir une posture de formateur ou de formatrice et d'un rôle favorable à l'accroissement du pouvoir d'agir et de mise en autonomie des apprenants.

COMPETENCES TRANSVERSES

QUI ? Public visé

Agent souhaitant développer des compétences de formateur

POURQUOI ? Les objectifs

- Acquérir les méthodes pédagogiques innovantes : pédagogie inversée, enrichie et Ludo pédagogie
- Connaître les différents profils d'apprenants
- Connaître les bases de la communication interpersonnelle et collective
- Acquérir les techniques de gestion et d'animation d'un groupe d'apprenants
- Constituer une boîte à outils

COMMENT ?

Le programme

1. Le formateur : motivations et styles Outils de dynamique et de cohésion
2. Etablir un scénario pédagogique : choisir les méthodes pédagogiques adaptées
Gestion du temps Atelier : construire son scénario pédagogique
3. Bases de la communication : dynamique des groupes et analyse transactionnelle
4. Evaluation : formative, sommative, à froid

Les outils pédagogiques

- Pédagogie inversée
- Serious game
- Ateliers coopératifs

COMBIEN ?

1800€ NET pour 3 jours

-20% pour le deuxième stagiaire de la collectivité (1450€ NET)

-20% pour le troisième stagiaire de la collectivité et suivants (1150€ NET)

Pour une formation en interne, le tarif de sera déterminé sur devis en fonction des besoins de votre collectivité



Le mode projet, fonctionnement privilégié des collectivités depuis 2003, est un processus permettant la mobilisation de l'intelligence collective. Méthodologie rigoureuse et outils pertinents sont au service de l'innovation à partir d'une étude de cas à réaliser en équipe projet

COMPETENCES TRANSVERSES

QUI ? Public visé

Tout agent impliqué dans une équipe projet

POURQUOI ? Les objectifs

- Comprendre la méthodologie de projet
- Travailler en équipe projet
- Réaliser un projet fictif

COMMENT ?

Le programme

1. Méthodologie de projet
2. Outils de planification
3. Outils de communication
4. Coordination de l'équipe projet

Les outils pédagogiques

- Pédagogie inversée
- Serious game
- Ateliers coopératifs

COMBIEN ?

2400€ NET pour 4 jours

-20% pour le deuxième stagiaire de la collectivité (1920€ NET)

-20% pour le troisième stagiaire de la collectivité et suivants (1535€ NET)

Pour une formation en interne, le tarif sera déterminé sur devis en fonction des besoins de votre collectivité